



COMMUNE D'ILLATS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq septembre à vingt et une heures, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOURG, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 août 2018

PRESENTS : MM et Mmes Ph. DUBOURG, G. BELIN, Ph. VINCENT, P. PEIGNEY, C.BUZOS, S. VALLOIR, E. BANOS, E. AMART, G. BAILLET, R. CARANA, F.PEDURAND, J. Ph. PROVOST

REPRESENTES : D. LESCURE (procuration à S.VALLOIR) et F.BAUDON (procuration à G.BAILLET)

ABSENTS EXCUSES : C.DRILLEAUD

Secrétaire de séance : Cécile BUZOS



ORDRE DU JOUR : (SESSION ORDINAIRE)

DELIBERATIONS

- 1) Acquisition d'un four électrique pour la boulangerie : souscription d'un emprunt, inscription de crédits et virement de crédits
- 2) Virement de crédits pour changement de logiciel informatique
- 3) Subvention exceptionnelle à l'Association « Paysans du désert »
- 4) Dénomination et numérotation des voies

QUESTIONS DIVERSES



Le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2018 est approuvé à la majorité ; Monsieur Gilles BAILLET ne l'approuve pas car, selon lui, il manque certains points soulevés lors du conseil, notamment, l'emploi des employés communaux pour la fabrication du préau de la nouvelle cour de la maternelle, son vote contre l'augmentation du prix du ticket de cantine.

DELIBERATIONS

1) Acquisition d'un four électrique pour le fournil de la boulangerie - Souscription d'un emprunt - Inscription de crédits DM N° 4 et Virement de crédits DM n°5

Monsieur DUBOURG fait part au conseil municipal de son entretien avec Monsieur LEGRAND, boulanger de la commune et de la requête de ce dernier. Il s'avère que le four équipant actuellement le fournil est inadapté à l'activité d'une boulangerie de cette taille et engendre une consommation excessive en gaz.

Après réflexion et vu la nécessité de procéder à la modification du matériel durant les congés du boulanger, Monsieur le Maire a donné son accord pour l'acquisition d'un four électrique d'occasion (année 2015) d'un montant de 17 500 € HT soit 21 000 € TTC.

Pour financer ce matériel, le Crédit Agricole d'Aquitaine propose un emprunt de **20 000 €**, d'une durée de **5 ans** au taux de 0.43 %. (**Prêt à taux fixe, échéances constantes**).

Considérant la délibération du 28 mars 2014 « délégations consenties au Maire » un accord a été donné.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve l'acquisition d'un four auprès de la SARL AVM 33 à LEGE CAP-FERRET pour un montant de 17 500 € HT soit 21 000 € TTC

- Approuve la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine d'un montant de **20 000 €**, d'une durée de **5 ans** au taux de 0.43 %. (**Prêt à taux fixe, échéances constantes**).

Monsieur le Maire propose d'effectuer

① les inscriptions de crédits suivantes (DM N°4)

COMPTES DEPENSES

Investissement

❖ Chapitre 21 Art 2188 opération 209

Autres immobilisations corporelles – Fournil boulangerie

Montant : 20 000 €

COMPTES RECETTES

Investissement

❖ Chapitre 16 Art 1641 opération 209

Emprunts en euros – Fournil boulangerie

Montant : 20 000 €

② Et le virement suivant (DM N°5)

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre	Sommes et article	Chapitre	Sommes et article
Dépenses imprévues (DF)	022	1 000.00 €		
Virement à la section d'investissement (DF)			023	1 000.00 €
Virement de la section de Fonctionnement (RI)			021	1 000.00 €
Autres immobilisations corporelles – Aménagement école (DI)			2188 209	1 000.00 €

Le Conseil approuve les inscriptions de crédits et virements indiqués ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité

2) Virement de crédits DM N° 6 – Changement de logiciel informatique (Passage de Horizon Villages on line à Horizon Cloud)

Monsieur DUBOURG expose au Conseil qu'à la suite du changement de logiciel informatique (passage de « Horizon Villages on line » à « Horizon Cloud ») les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2018 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre	Sommes et article	Chapitre	Sommes et article
Dépenses imprévues (DF)	022	800.00 €		
Virement à la section d'investissement (DF)			023	800.00 €
Virement de la section de Fonctionnement (RI)			021	800.00 €
Concessions et droits similaires – Modif. Système inf. (DI)			2051 192	800.00 €

Le Conseil approuve les inscriptions de crédits et virements indiqués ci-dessus

Délibération adoptée à l'unanimité

3) Subvention exceptionnelle à l'Association « Les Paysans du désert »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec Messieurs Guillaume PERROY et Thibault COINDRE, domiciliés respectivement à Illats et à Barsac.

Ces derniers se sont inscrits sous le nom de l'Association « Les Paysans du désert » au «4L TROPHY », raid aventure à but humanitaire qui doit se dérouler du 21 février au 3 mars 2019. Un budget de 6500€ est nécessaire pour concrétiser ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE de verser à l'association « Les Paysans du désert » une subvention d'un montant de 500€.

Inscription à l'article 6574 du budget 2018

Restait à répartir ultérieurement	3 500.00€
Subvention attribuée à l'Association « Les paysans du désert »	500.00€
Reste à attribuer ce jour	3 000.00€

Délibération adoptée à l'unanimité

4) Dénomination et numérotation des voies

La délibération n'a pas été prise ; des précisions sont nécessaires et seront données lors d'une réunion avec les services de la Poste d'ici la fin du mois de septembre. Un groupe de travail est formé pour ce dossier : G.BAILLET, J.Ph.PROVOST, D.LESCURE, S.VALLOIR et C.BUZOS.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande formulée par Monsieur Eric BANQUIER pour acquérir un bout de terrain, propriété de la Commune, dans le Bourg, (parcelle référencée section D n°781). Cette proposition est retenue à l'unanimité ; Monsieur DUBOURG doit recevoir Monsieur BANQUIER pour finaliser cette opération.
- Exposition sur la guerre de 14-18 pour le 11 novembre. Messieurs Gilles BAILLET et Jean-Philippe PROVOST organisent une exposition sur la guerre de 14-18 à la salle des fêtes pour le 11 novembre. Il convient donc de veiller à ce que la salle des fêtes soit bien réservée. J.Ph PROVOST indique qu'il a réservé auprès de la Mairie d'Arbanats les grilles d'exposition et G.BAILLET a acheté 2 vitrines d'exposition. Une collecte d'objets sera organisée auprès des illadais le 8 octobre, le 30 octobre, le 2 novembre et le 9 novembre (à confirmer). Les informations sur la collecte seront données soit par le biais du journal municipal soit par le biais d'un courrier distribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer illadais. Un apéritif sera servi à la salle des fêtes après la commémoration du 11 novembre permettant aux illadais de découvrir l'exposition.
- Concernant les pistes forestières, Ph.VINCENT indique que les travaux prévus en août sont repoussés fin septembre – début octobre.
- G.BAILLET indique que des illadais lui ont signalé s'inquiéter de la vitesse dans le quartier du Tauzin surtout après le dos d'âne en direction du stade. D'autres ont signalé la dangerosité du croisement de la route de Budos et de la route de Landiras car il n'y a aucune visibilité en venant de Budos et demandent s'il ne serait pas possible d'installer un miroir.
- Monsieur DUBOURG prévient qu'à la demande de Monsieur Hervé GILLÉ, une réunion avec les conseillers municipaux sera organisée le 27 septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DUBOURG lève la séance à 21 heures 50